

Rapport 2019 de l'Observatoire national des violences en milieu de santé-Juillet 2019

01/07/2019

Le rapport de 2019 de l'Observatoire national des violences en milieu de santé (ONVS) a pour objet de recenser annuellement les atteintes aux personnes et aux biens (hors champs des pratiques médicales), ainsi que les incivilités vécues dans les diverses structures en milieu hospitalier. Le nombre d'établissements sanitaires et médicaux-sociaux déclarants représentent 7% de l'ensemble des établissements dont 34,2% d'hôpitaux publics, 4% de cliniques et 3,7% des structures privées à but non lucratif.

En Ile-de-France, l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) arrive en tête des établissements déclarants avec 4 552 signalements sur les 6 079 recensés sur l'ensemble de la région en 2019.

Outre un focus sur les services de psychiatrie, de gériatrie et des urgences qui demeurent les plus touchés par les violences, le rapport développe cette année neuf thématiques transversales à tous les services.

Enfin, le rapport de l'ONVS invite les directeurs d'établissement à mettre en œuvre un projet de service décliné en 3 axes : prévention primaire (prévenir la violence), prévention secondaire (faire face à la violence) et prévention tertiaire (soutenir la victime en lui donnant les moyens de se reconstruire). Le projet en question doit impliquer l'ensemble des personnels afin de traiter le problème de la violence dans sa globalité (aspects humains, médicaux, psychologiques, administratifs, juridiques, techniques, logistiques, etc.).